

que nous n'aurions presque rien eu ; le régisseur aurait cherché à faire ses affaires et se serait peu soucié des nôtres. Dans toutes les abbayes où il y a des moines, on ne court pas ces risques-là, parce qu'on fait avec eux des arrangements. Ils sont intéressés à ce que les biens ne dépérissent pas, mais au contraire à les améliorer. Il n'y en a pas à Méobec ; il y faut de toute nécessité un régisseur ; je vais être moi-même le mien, en gardant toujours notre homme d'affaires à qui je vais augmenter les gages.

“ Il eut été bien plus heureux pour moi que le Roy m'eut donné une autre abbaye et que Méobec eut resté dans les œconomats pour les chanoines ; je l'avais proposé ainsi à M. d'Orléans qui a des bontés pour moi, il y avait acquiescé, c'était une affaire arrêtée ; mais la mort de Mgr le Dauphin a fait changer cet arrangement : il a, en mourant, recommandé tous les abbés qui étaient à son service, en sorte qu'on ne peut se dispenser de donner à chacun une abbaye jusqu'à ce que tous ceux qu'il a recommandés soient remplis. Sans cet événement, vous auriez eu, je crois, quelque chose de mieux ; je dis *je crois*, parce que la portion ou pension qu'on vous accorde, jointe aux droits des œconomats et aux frais inévitables du régisseur, fait peut-être votre sort aussi bon que celui que vous auriez eu de l'abbaye mise en œconomats.

“ Enfin, mes chers confrères, j'ai fait pour le mieux, et quoique vous ayez peu de chose, je doute qu'un autre eût obtenu ce que je vous ai obtenu, surtout dans le temps où nous sommes. Je ne m'expliquerai pas plus au long sur ces derniers mots. Il me reste l'espérance de faire augmenter vos pensions, lorsqu'on les transférera de l'œconomat sur d'autres bénéfices. Je désire au moins aussi ardemment que vous pouvoir réussir. Ce qui est certain et sur quoi vous pouvez compter, c'est que j'y ferai tout mon possible et je désire encore impatientement vous annoncer une meil-